

## La Mission Locale et le Parrainage

La Mission Locale de l'Arrondissement de Chaumont est une association de Loi 1901. Elle a pour vocation d'aider les jeunes, non-scolarisés, de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Pour faciliter le premier contact des jeunes avec le marché du travail, la Mission locale fait appel à un réseau d'adultes bénévoles.

Le parrainage consiste à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner, en lien avec les conseillers, par des personnes bénévoles. Cette démarche nécessite donc de mobiliser le tissu économique et social du territoire afin de prévenir les discriminations à l'emploi.

Les parrains sont des femmes et des hommes qui manifestent la volonté d'accompagner bénévolement un jeune.

↳ Ils présentent des qualités d'écoute et de dialogue avec les jeunes

↳ Ils partagent leurs expériences et leurs réseaux

## Le rôle du parrain :

- ↳ Sensibiliser le jeune à la réalité du monde du travail
- ↳ Partager son expérience, sa connaissance de l'entreprise
- ↳ Aider le jeune à la validation de son projet
- ↳ Redonner la confiance en soi, l'estime de soi
- ↳ Valoriser les compétences et aptitudes du jeune
- ↳ Etre en contact régulier avec le jeune
- ↳ Avoir des échanges avec le conseiller référent du jeune

## Ce que peut faire le parrain :

- ↳ Aider le jeune dans sa recherche d'emploi
- ↳ Lui faire rencontrer des professionnels
- ↳ Lui proposer des simulations d'entretiens
- ↳ L'aider à élaborer le cv et la lettre de motivation
- ↳ Travailler avec le jeune sur sa présentation : tenue, langage, posture
- ↳ Lui faire visiter son entreprise ou faire des visites d'entreprises
- ↳ L'aider à repérer ses compétences et ses savoirs professionnels et personnels
- ↳ Créer du lien social en l'insérant dans l'environnement culturel, associatif,...

## Etre parrain ce n'est pas :

- ↳ Prendre des décisions à la place du jeune
- ↳ Etre toujours d'accord avec le jeune
- ↳ Chercher un emploi au jeune à sa place
- ↳ Essayer de résoudre les problématiques sociales du jeune. Si le parrain identifie une telle problématique, il prendra contact avec le conseiller référent du jeune.

Si vous souhaitez aider un jeune  
dans sa recherche d'emploi,  
contactez-nous !



LE PARRAINAGE  
parce qu'on est  
**plus fort**  
accompagné !

Marie-Neige Fonseca  
Conseillère référente du parrainage  
Tel : 06.07.55.80.38  
[marie-neige.fonseca@missionlocale-chaumont.fr](mailto:marie-neige.fonseca@missionlocale-chaumont.fr)

**Mission Locale de l'arrondissement de  
Chaumont**

2 bis rue de Bourgogne  
52000 Chaumont  
03.25.32.23.00  
[contact@missionlocale-chaumont.fr](mailto:contact@missionlocale-chaumont.fr)

# Parrainer un jeune vers l'emploi

« Les filleuls, il n'y en a pas un seul qui ne  
puisse pas nous enrichir »

Bertrand Schwartz